



## RESPONSABLES LEGAUX

	Père	Mère	Responsable légal
	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Mariée <input type="checkbox"/> Divorcée <input type="checkbox"/> Veuve <input type="checkbox"/> Séparée <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Pacsée <input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Autre : .....
	Nbre d'enfants à charge :	Nbre d'enfants à charge :	Nbre d'enfants à charge :
	Payeur : <input type="checkbox"/> Principal <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> Non payeur	Payeur : <input type="checkbox"/> Principal <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> Non payeur	Payeur : <input type="checkbox"/> Principal <input type="checkbox"/> Secondaire <input type="checkbox"/> Non payeur
<b>NOM</b>			
<b>Nom de naissance</b>			
<b>Prénom</b>			
<b>Adresse</b>			
<b>Compl. Adr.</b>			
<b>Code Postal</b>			
<b>Commune</b>			
<b>Tél. fixe</b>			
<b>Tél portable</b>			
<b>Mail</b>			
<b>Occupe un emploi</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Entreprise</b>			
<b>Profession</b>			
<b>Tél Prof.</b>			

## INFORMATIONS MEDICALES

Joindre **OBLIGATOIREMENT** les photocopies des pages de vaccination du carnet de santé.

Groupe Sanguin : .....

Veillez indiquer tous renseignements qui pourraient avoir une influence sur le suivi de la classe et/ou de l'option choisie (TP, EPS, stages), ainsi que sur la scolarité de votre enfant : .....

.....

Contre-indications / Points à surveiller : .....

## DOCUMENTS A RETOURNER AU LYCEE

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de renseignements dûment complétée</li> <li>- Autorisation d'intervention médicale et chirurgicale</li> <li>- Chèque d'inscription de 100 €</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une photocopie de la carte d'identité de l'étudiant</li> <li>- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)</li> <li>- Mandat de prélèvement SEPA complété</li> </ul> |
|---|---|

Nous certifions sur l'honneur l'exactitude des éléments fournis

A ....., le ..... / ..... / .....

Signature(s) du ou des Représentant(s) Légal(aux)





## TARIFS 2022-2023 BTSA

**COÛT:** Paiement par prélèvement automatique le 10 de chaque mois en 10 mensualités (entre septembre 2022 et juin 2023) et qui tient compte des périodes d'absences, notamment stages, voyages ...

Classe	½ Pension	Internat Externé	Internat
BTSA ACSE année 1	243,30 €/mois	326,40 €/mois	379,80 €/mois
BTSA ACSE année 2	248,20 €/mois	335,60€/mois	391,70 €/mois
BTSA ANABIOTEC année 1	283,10 €/mois	372,10 €/mois	430,40 €/mois
BTSA ANABIOTEC année 2	263,70 €/mois	332,50 €/mois	383,10 €/mois

Ce coût est un tarif forfaitaire comprenant :

- ↳ La contribution des familles, les frais pédagogiques,
- ↳ La restauration établie sur la base d'un forfait pour un nombre moyen de repas par trimestre, compte tenu en particulier des périodes de stages
- ↳ L'hébergement (pour les internes).

L'établissement ne propose pas le régime « externe ».

L'inscription au lycée ne doit pas être empêchée pour une raison financière. La famille peut, sous condition de revenus et après avoir établi le dossier de demande, **bénéficier d'une bourse nationale en effectuant la demande auprès du CROUS.**

### ➤ DROIT D'INSCRIPTION : 100 €

Payable à la remise du dossier d'inscription dûment complété. Ce droit et le dossier confirment l'engagement ferme du jeune à suivre une formation dans notre établissement.

Ce droit reste acquis dans sa totalité à l'établissement.

#### **SUPPLEMENTS (à prévoir éventuellement) :**

- cartes magnétiques pour la restauration (uniquement la 1<sup>ère</sup> année de présence au lycée) : 8 €
- navette gare de Reims-Thillois (lundi matin et vendredi après-midi) : un aller = 2 tickets (1,20 €)
- navette quotidienne Tinquieux (arrêt face carrefour ligne de bus 1-Tinquieux-Boutréaux : un aller = 1 ticket (0,60 €)
- Sorties d'internat.

Une réduction de 10% par enfant est accordée aux familles ayant plusieurs enfants scolarisés au sein de l'établissement.

**LOGEMENTS ET CHAMBRES A PROXIMITE DU LYCEE**

<b>NOM Prénom</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>Tél.</b>	<b>Nbre de chambres</b>
Mme ROBIN	51370 THILLOIS	03 26 84 73 55 06 29 02 41 28	3 chambres / 8 appartements
M. Gérard GUYONNET	51370 THILLOIS	03 26 08 65 67 06 30 54 81 40	3 chambres
M. David GRIFFON	51370 THILLOIS	06 62 15 03 76	4 chambres
M. et Mme SORIANO	47 avenue de la Gare 51390 GUEUX	03 26 49 95 75 03 26 40 92 41 06 22 61 43 57	2 appt.
M. ROBE	PROCHE TINQUEUX	03 26 07 57 46	3 Studios
M. Marcel FENAT	51370 ORMES fredfenat@wanadoo.fr	06 87 38 74 58	5 chambres
M. Vincent COUSINA	51370 ORMES	06 10 29 51 67 09 87 57 63 86	F2bis
M. et Mme Stéphane MARECHAL	5 rue de Thillois 51370 CHAMPIGNY	03 26 77 05 98 06 22 40 02 00	3 chambres
Mme BRUNET	2, rue du Docteur Ernest Labbée 51390 GUEUX	03 26 03 61 54 06 89 83 29 94	2 studios meublés
M. Fabrice BOUCHER	15 rue du circuit 51390 GUEUX	06 12 66 09 45	1 F1 à Reims
Mme Jacqueline ARTHUR-XAVIER	2 rue Jules Gadiot 51390 VRIGNY	03 26 03 67 69 06 09 84 98 79	2 Chambres
Mme RENAUX	51100 REIMS	03 26 08 59 32 06 22 38 39 30	F1 meublé
MAHAUT G.	08400 ST MOREL	03 24 30 40 76 06 67 76 66 26 06 63 51 35 40	6 F1 à Reims
DEVILLE Violaine	51100 REIMS	06 88 32 12 33 violainedeville@orange.fr	1 F1bis

Mme ROUSSEAU	Quartier Jacquart, REIMS. stationnement gratuit	06 14 18 11 44	1 studio 25m2, cuisine équipée.
Mme RIBAUD	51430 TINQUEUX	03 26 84 17 98	Studio meublé
Mme Michèle GUILLOT	3 ruelle d'Ormes 51370 LES MESNEUX	06 81 95 28 96	1 Chambre individuelle avec cuisine et salle à manger en commun

A l'attention des étudiants et futurs étudiants

Thillois, le 5 janvier 2022

**Objet** : Bourses du supérieur – 2022-2023

Madame, Monsieur,

Les demandes de bourses nationales sont traitées par le CROUS de Reims (<http://www.etudiant.gouv.fr>).

En déposant votre dossier social étudiant avant le 15 mai, vous avez la certitude d'une réponse avant l'été. C'est encore plus important pour ceux qui sollicitent un logement au Crous. De plus les dossiers complets avant l'été sont ceux qui reçoivent prioritairement leur première mensualité de bourse (soit entre le 5 et le 15 septembre).

Rappel : Si un étudiant souhaite des renseignements avant de déposer son dossier :

- il consulte les informations sur le portail numérique des démarches et services de la vie étudiante sur le site internet [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)
- il peut téléphoner au service du CROUS au 09.69.39.19.19.

Je vous rappelle également qu'un élève ayant obtenu une bourse au cours de la 1ère année de BTS doit obligatoirement déposer un nouveau dossier auprès du CROUS.

Vous devez nous faire parvenir votre notification de bourse à réception afin que notre établissement valide votre inscription et donc le versement de votre bourse.

Si vous avez fait une demande dans une autre académie, vous devez demander le transfert de votre dossier au CROUS de Reims.

Il est impératif que vous passiez par ce portail, l'établissement ne sera pas en mesure de faire cette démarche pour vous.

Toutefois, vous avez la possibilité de prendre RDV avec Audrey CAZIN ([audrey.cazin@cneap.fr](mailto:audrey.cazin@cneap.fr) ou 03.26.08.90.38) pour vous aider à compléter le formulaire.

Les bourses vous seront versées par virement mensuellement par le CROUS dès validation de votre dossier par l'établissement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Directeur,  
Y. DUTHOIT





INFORMATIONS CONSEILS

ORIENTATION ECOUTE

ACCOMPAGNEMENT INFORMATIONS

ECOUTE ORIENTATION ECOUTE CONSEILS

**SOUTIEN**

INFORMATIONS CONSEILS SOUTIEN

ORIENTATION INFORMATIONS

ORIENTATION

ACCOMPAGNEMENT CONSEILS

## SERVICE SOCIAL

EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS

Les assistantes sociales du CROUS recherchent avec vous les solutions aux difficultés que vous rencontrez dans la vie de tous les jours.

Contactez-nous :

<p><b>REIMS</b></p> <p>service-social.reims@crous-reims.fr 03 26 50 52 96</p>	<p><b>TROYES + HAUTE MARNE</b></p> <p>service-social.troyes@crous-reims.fr 03 25 40 06 24</p>
<p><b>CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE</b></p> <p>service-social.chalons@crous-reims.fr 03 26 50 52 96</p>	<p><b>CHARLEVILLE-MÉZIÈRES</b></p> <p>service-social.charleville@crous-reims.fr 03 26 50 52 96</p>



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ACTION SOCIALE

» PLUS D'INFO SUR : [www.crous-reims.fr](http://www.crous-reims.fr)

Création : Communication CROUS de Reims Champagne-Ardenne / septembre 2015 / impression : CROUS / ne pas jeter sur la voie publique